

Genre du véhicule Camion ou tracteur à sellette (châssis)	Marque de fabrique M A N	Type 19.320	Fiche d'homologation N° CH 3524 61
Constructeur Identification "222" ou	M.A.N. Maschinenfabrik Augsburg Nürnberg AG, D-8000 München / BRD "19.320 F" (FL = suspension à air, FBL = AV à lames/ AR à air) sur la plaquette du constructeur "260" (susp. air) devant No châssis (éventuellement désignations S, T ou K = tracteur à sellette/tracteur/basculant)		
Plaquette constr. N° du châssis	à droite, vers l'entrée à droite, à l'avant latéralement sur le longeron "D 2530 M." à droite, latéralement sur le bloc, derrière pompe à eau, plaquette		
Ident. du moteur	ALFAG, Aktiengesellschaft für Fahrzeuge, Bernstrasse 33, 8952 Schlieren		
Importateur princ.	222-2893-2995		
Véhicule homologué	19.320 F / 222		

Châssis	2 _____ Nombre de roues 6 _____			Moteur	M A N	Type	D 2530 M.
Nombre d'essieux	mécanique avec assistance hydraulique			Construction	V	Temps	4
Direction	mécanique non synchronisée			Carburant	D	Position	avant
Transmission	13 _____ Entraînement			Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	10
Nombre de vitesses	air comprimé (largeur 2300 AV=air compr./hydraulique)			Alésage	125	Course	130
Frein de service	2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues			Cylindrée	15 945	CV-impôt	81,21
	régulateur selon charge, sur les roues arrière			Puissance en CV	320 DIN	à l/min	2500
Frein auxiliaire	circuits AR + AV du frein de service			Bruit à proximité	95 _____ dB/A	à l/min	2750 (*)
Frein d'arrêt	à ressorts, s. roues AR; pression de service + libération de sec. par soupape 4 circ.; mécanique par vis sur échappement, non progressif			Silencieux	l = 800 x 198 x 248 mm		
Ralentisseur	partie hydraulique; contrôle du niveau, LT séparées			Mesure des gaz	ECE-24, Bacharach 5,0		
Contrôle 2 circ.				Déparasitage			

Carrosserie	cabine avancée			Poids	avant	arrière	total	§)
Nombre de portes	2 _____	Indic. vit.	tachygraphe	Poids à vide				
Ceintures sécurité	- _____	Rétroviseur	à gauche + à droite	Charge utile				16000
Cale	l = 375x200x210mm	Atelage	sur demande	Poids total	6500 +++	13000	19000	
Antivol	- _____			Garantie fabr.				
Nombre de places	2 ou 3 av. 2 ou 3	centre	ar	Dimens. pneus	12.00 R 20	12.00 R 20	(Variantes	*)
Dimensions	§) Int. ext.			Ply / bar	18 / 8,5	18 / 8,5	voir	
Longueur	++++) 2300 ou 2500		Empattements	Charge	7500	13000	remarques)	
Largeur				Charge pour V max	100	100		
Hauteur				Garantie poids remorquable avec frein				
Porte à faux	lat.	Voie	av	Garantie poids remorquable sans frein				
	av	Voies	av	Garantie poids de l'ensemble				38000
	ar	Braquage	ar	Poids remorquable testé				105
Distance volant - vers l'avant du véhicule				Vitesse maximale selon le constructeur				km/h
				Vitesse maximale testée				km/h

Équipement	§) CR ou HR ou HCR (E)	
Feux de route	CR ou HC ou HCR (E)	
Feux de croisement	A (E) dans CR/HC/HCR	
Feux de position	R-S1 (E)	
Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop		
Clignoteurs	av AV/ 4 (E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av I	ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E)	ar
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ combiné	
Essuie-glace	3/ balais avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	1/ Klaxon CH 5 0701 01	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Camion ou tracteur à sellette		
Marque et type	M A N	19,320	
Homologation			
N°	CH	3524 61	
Carrosserie			
Places	total 2 ou 3	avant	2 ou 3
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant	D
Charge utile	sel. carrosserie	CV-impôt	81,21
Poids total	16000	Cylindrée	15945

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesures du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 35,8 km/h, M6, 1A 5,92 = 86 dB/A
frein moteur = 49,7 km/h, 60D 2750 t/min = 85,5 dB/A.
- +) Variante de pneus : 11.00 R 20 16 PR AV 6760 (8,00) AR 12000 (8,00) V-max. 80 km/h
11.00 - 20 16 PR 6500 (7,75) 11500 (7,75) 105 km/h
- ++) Empattements : 3500 mm 3800 mm 4500 mm 4800 mm 5000 mm 5800 mm.
- +++ Poids garanti : sur l'essieu avant d'une largeur de 2300 mm = 6000 kg.
- ++++ Voies : pour le type 19320 F avec largeur 2300 mm, voies AV 1981 mm AR 1715 mm.

§) Les dimensions, le poids, l'équipement et le braquage doivent être contrôlés à l'immatriculation; les feux de gabarit sur le toit de la cabine doivent être enlevés.

Les freins, le démarrage et la cale testés avec 19 t.

A noter dans le permis de circulation: (pour les véhicules de 2500 mm de largeur)

122 - autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50; le disque indiquant la largeur est obligatoire.

Remplace FH CH 3524 61 du 17.-21.10.77
 Identification
 (16.06.78)

2